

L'Europe en 1920

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **9 (1917)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il ne vient à l'idée de personne de vouloir détourner la Jeunesse de l'absolutisme. Mon Dieu, nous, les âgés, avons été jeunes aussi et nous avons eu notre période d'activité dévorante! — Par contre, nous sommes d'avis qu'il n'est pas bon que la Jeunesse soit constamment mise en avant à propos de toutes les querelles du parti.

Ce qui est évident, c'est que le « secrétaire » Münzenberg n'a certainement pas la compétence de décider, si ce sont seulement les « secrétaires » qui ne sont pas d'accord avec la voie que l'organisation de la Jeunesse a suivie jusqu'ici.

Ces quelques lignes sont certainement bien en place, et si celui qui menace les organisations syndicales des foudres de la « Jeunesse socialiste », possédait vraiment le bon sens qu'il croit avoir, la leçon qui lui fut donnée lors du congrès de l'Union des fédérations syndicales, aurait servi.

Il nous souvient d'avoir fait partie également de la « Jeunesse socialiste », il y a quelque quinze ans. Mais combien était autre la conception que nous avions du rôle que celle-ci devait jouer dans le mouvement ouvrier. Nous avons compris qu'elle devait grouper les jeunes gens dans le but de les éduquer, de leur faire une mentalité socialiste, en un mot, de former des militants. De l'action, elle en faisait aussi, mais seulement au moment où les aînés réclamaient son concours, soit en période d'agitation socialiste ou de propagande syndicale. Encore le faisait-elle dans la limite de ce qui lui était demandé, sans jamais vouloir imposer sa volonté et sans jamais réclamer l'appui financier du parti ou des syndicats.

Les jeunes sont pleins d'enthousiasme, ils s'emballent pour les grandes idées, et bon nombre d'entre eux sont prêts à se sacrifier pour elles. Mais ce dont ils ne tiennent pas toujours compte, c'est de l'expérience acquise au cours des années de lutte par leurs aînés. Il est deux genres d'action : l'action individuelle et l'action collective. La première relève de l'individu seulement, et il n'appartient à personne de se mettre au travers du chemin de celui qui est prêt à sacrifier sa liberté ou sa vie pour une idée, quand sa conscience réclame de lui ce sacrifice. Le seul droit qu'on a dans ces occasions, c'est de raisonner celui qui nous paraît se sacrifier pour une idée fausse. Aller plus loin, ce serait commettre une faute que rien n'excuserait, puisque ce sacrifice n'a de conséquence que pour celui qui obéit à sa conscience. Ainsi, nous ne croyons pas que les armées disparaîtront grâce au nombre toujours croissant des réfractaires; et ceux qui refusent de porter l'uniforme dans ce seul but nous semblent être dans l'erreur. Nous admirons cependant la grandeur de leur sacrifice, comme nous le faisons du reste pour ceux qui refusent de marcher simplement parce que leur conscience leur commande de le faire. L'action collective réclame des sacrifices qui ne dépendent

plus seulement de la volonté individuelle, mais de celle de l'ensemble. Dès lors, ceux qui refusent de tenir compte des expériences faites pour orienter leur action, sont pour le moins des inconscients.

Les expériences, répètera le secrétaire de la « Jeunesse socialiste », parlent du passé, mais ne disent rien pour l'avenir. En tout cas, elles démontrent que Münzenberg et les siens sont dans les nuages, à moins que la sincérité de leurs convictions doive être mise en doute.

Actuellement, en Suisse allemande, bon nombre de jeunes jouent le rôle des adhérents au mouvement de l'ancienne *Voix du Peuple* de Lausanne. Ces derniers avaient cependant cet avantage de se déclarer franchement adversaire de l'action socialiste politique et du mouvement syndical à base centraliste. Ils travaillaient contre ces tendances, par la plume et par la parole, avec une énergie digne d'une meilleure cause. Mais ils n'entraient pas dans le parti et dans les syndicats, et ne leur demandaient pas de subventions pour ensuite les saboter.

Cette opposition en Suisse romande est disparue, sauf quelques cas isolés. Il en sera certainement de même des jeunes qui veulent jouer aux révolutionnaires. Malheureusement, ils ne manqueront pas de marquer leur passage, au grand désavantage de l'organisation.

Il est vrai, et ceci doit être dit, les jeunes ne sont pas seuls responsables. Les grands coupables, ceux qui ont permis, favorisé même le mouvement des jeunes tel qu'on le connaît, ce sont certains politiciens, qui ont vu là un beau champ d'activité. C'est là qu'il faut rechercher la genèse de cette éducation qu'on ne peut que déplorer.

Il serait temps que dans les milieux socialistes et syndicaux on abandonne cette politique personnelle, faite d'ambition et de démagogie, pour revenir à une notion plus saine, et surtout plus réelle du mouvement ouvrier.



L'Europe en 1920

M. Charles Gide, l'économiste français, a publié dans la « Semaine littéraire » un article qui mérite d'être reproduit. Nous le publions ci-après, certain qu'il intéressera nos lecteurs.

Le secrétaire d'Etat de la guerre, aux Etats-Unis, a annoncé qu'il s'organisait en vue de trois années de guerre. On peut sans doute n'en rien croire, mais on n'a pas cru non plus Kitchener quand, en 1914, il fixait le même délai de trois ans. Mieux vaut donc prévoir le plus que le moins et, sans aller jusqu'à suivre dans ses anticipations l'ingénieur américain Orville Wright, qui a annoncé que la livraison de 30,000 avions aurait pour effet d'abrégé la guerre de cinq ou six ans, supposons seulement un nouveau bail de trois ans. Trois et trois

font six: cela nous porte en 1920. Dans quel état sera l'Europe si la guerre ne finit qu'à cette date? — Il vaut la peine de se le demander.

Ne cherchons pas à tracer la carte de l'Europe future ni à prédire les changements dans la constitution politique des Etats belligérants; les événements n'ont pas encore pris une tournure assez décisive pour permettre de formuler des prévisions fermes. Peut-être ces changements seront-ils moindres qu'on ne pense. Plus considérables sans doute seront les répercussions morales et sociales; mais, quant à savoir, par exemple, combien de foyers survivront à six années de séparation et combien il se trouvera de Pénélopes pour attendre le retour d'Ulysse, quels seront les rapports entre le Capital et le Travail et si «l'union sacrée» pourra empêcher le réveil de la lutte de classes — toute anticipation serait prématurée et la preuve c'est que ceux qui se hasardent à les formuler, le font dans les sens les plus opposés.

Il n'y a que deux ordres de faits dans quels nous disposons dès à présent de données assez complètes pour permettre un peu mieux que de vagues conjectures.

Le premier, c'est le nombre d'hommes qui ne reviendront pas et la conséquence sans précédents qui en résultera, à savoir la prédominance numérique considérable du sexe féminin. On peut dire approximativement, pour la France par exemple, qu'en prenant la population entre 18 et 45 ans, il n'y aura plus que trois hommes pour quatre femmes. Inutile de dire quelles seront au point de vue de la nuptialité, de l'accroissement de la natalité illégitime et de la diminution de celle légitime, les perturbations sociales qui pourront en résulter — peut-être même la consécration légale d'une sorte de polygamie. Et d'autre part si cette situation démographique ne peut que stimuler à outrance le féminisme sous toutes ses formes, elle créera cependant une vive opposition à la conquête du droit de suffrage pour les femmes, car cette réforme aurait pour résultat d'assurer la majorité au sexe le plus nombreux, et par conséquent de transférer la souveraineté politique de l'homme à la femme. Ce serait là assurément la plus inattendue des révolutions.¹

Le second ordre de faits, ce sont les dépenses de la guerre des Etats belligérants et les perturbations qui pourront s'ensuivre dans leur vie économique. En fait de prévisions pour l'an 1920 tenons-nous en pour aujourd'hui à celles-ci. Aussi bien le champ est déjà assez vaste. Et ceux qui estimeront que la durée de trois ans encore est exagérée en seront quittes pour arrêter ces prévisions à la date qu'ils voudront.

* * *

Nous savons très exactement pour la France, l'Angleterre et l'Italie, à quelques dizaines de milliards près pour les autres pays belligérants, le chiffre des dépenses de guerre au cours des trois années révolues, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} août 1917. C'est un chiffre facile à retenir: il est à peu près exactement de 500 milliards de francs.² De combien faut-il majorer ce total en supposant trois années de guerre encore? On pensera peut-être qu'il suffira de doubler le chiffre ci-dessus, mais ce serait une grosse erreur.

¹) La Chambre du commerce de Paris vient de conférer le droit de vote aux femmes; mais afin de déjouer la perspective affolante que nous venons d'indiquer, elle a reculé la majorité électorale pour la femme à 30 ans. Vaine précaution du sexe fort et qui ne pourra être maintenue! car si l'âge du mariage est dans toutes les législations plus précoce pour la femme que pour l'homme, on ne pourra admettre que pour elle l'âge de voter soit plus tardif.

²) En voici la répartition:
Angleterre, 116 milliards; Russie, 95; France, 76; Italie, Belgique, Serbie, Roumanie, Portugal, Colonies anglaises, 37 = 324. Allemagne, 100; Autriche-Hongrie, 80; Bulgarie et Turquie, 7 = 187. Total général, 511.

D'abord, il faut remarquer que le chiffre quotidien des dépenses de guerre n'a cessé de s'élever depuis le début — plus ou moins selon les pays, mais on peut dire en moyenne qu'il a triplé. Si donc on veut évaluer les dépenses à venir, il faut prendre pour base, non la moyenne mensuelle générale des trois années écoulées, mais celle du dernier mois: elle est environ de 20 milliards, ce qui donnerait 240 milliards par an, donc 720 milliards pour les trois années à venir.

Mais puisque ces dépenses n'ont cessé d'augmenter, il y a tout lieu de penser que cette progression continuera. En supposant même, supposition bien optimiste, que les dépenses militaires proprement dites aient atteint leur maximum et que l'immense marée soit étale, il n'en faut pas moins prévoir l'accroissement automatique qui résultera des intérêts de la dette grossissante et des pensions aux victimes de la guerre (mutilés, veuves, orphelins, etc.), ce qui accroîtra environ de un quart le chiffre ci-dessus.

En outre, un autre belligérant vient d'entrer en lice et va apporter un formidable appoint au chiffre des dépenses. Le secrétaire du trésor des Etats-Unis a prévu pour la première année un chiffre de dépenses de 60 milliards de francs, sans compter les prêts aux Alliés qui s'élèvent maintenant à 600 millions de dollars par mois (3,7 milliards de francs). Ne comptons pas ceux-ci, en supposant qu'ils fassent double emploi avec les dépenses des Alliés, mais les dépenses proprement dites, multipliées par trois et grossies des intérêts, feraient près de 200 milliards.

Si l'on additionne le tout, on trouve pour les six années de guerre jusqu'au 1^{er} août 1920, quelque chose comme 1600 milliards de francs — nombre incommensurable qui s'écrit en treize chiffres et qu'on n'avait guère coutume d'employer que pour mesurer les distances des étoiles.

Si l'on veut quelque terme de comparaison pour rendre un tel nombre intelligible, nous dirons qu'il représente vingt-cinq fois tout l'or accumulé dans le monde, au cours des siècles, ou toute la production annuelle de mines d'or pendant six siècles et demi, ou encore quatre fois la somme dépensée pour construire tout le réseau des chemins de fer qui couvre le globe.

Mais c'est surtout à la fortune, en capital ou en revenu, des Etats belligérants qu'il importe de rapporter ces chiffres. Pour ne pas nous perdre dans ces totaux vertigineux, prenons la France seulement: ce que nous en dirons servira plus ou moins pour tous les autres Etats.

La somme des revenus des Français (revenus additionnés du travail et du capital) était évaluée, avant la guerre, de 30 à 33 milliards. Or, les 200 milliards qu'il faudrait se procurer pour solder les frais de guerre coûteraient, en prenant le taux actuel, qui est de près de 6 %, 12 milliards. A quoi il faudra ajouter: 1. les pensions pour les invalides, veuves et orphelins; 2. les indemnités, sous forme de rentes, promises aux habitants des départements dévastés. Un économiste allemand vient d'évaluer la charge annuelle à prévoir pour ces deux articles — mais pour les trois années écoulées seulement — à 4 milliards de marks, soit 5 milliards de francs. Ce chiffre me paraît exagéré en tant qu'il ne s'applique qu'aux charges déjà existantes, mais il ne le serait pas en tant qu'il s'appliquerait à une guerre de six années; prenons-le simplement ajouté aux 12 milliards, cela nous fait 17; et comme le budget d'avant la guerre atteignait déjà, avec les déficits, 6 milliards, nous arriverons, pour le budget de 1920, à 23 milliards, soit exactement 70 % du total des revenus. Tel serait donc le prélèvement qui serait nécessaire, soit sous forme d'impôt direct, soit sous forme d'impôt indirect, pour couvrir le budget, un peu plus des deux tiers, un peu moins des trois quarts

des revenus privés. Mais il faut aller plus loin, car dans les 33 milliards du revenu de la France, une douzaine de milliards au moins, plus du tiers, représentent les salaires du travail manuel que, vraisemblablement, on ne voudra pas frapper: il ne restera donc pour asséoir les 23 milliards d'impôts que 21 milliards de revenus; c'est donc un peu plus de la totalité des revenus qu'il faudrait confisquer pour couvrir le budget. *A suivre.*



Dans les fédérations

Fédération suisse des ouvriers des ateliers des chemins de fer (sous-organisation de l'U. O. E. C.) — Le rapport pour 1916 de cette fédération a été publié dans la *Roue ailée*. La principale activité se concentra sur l'action pour l'obtention d'allocations de renchérissement. L'assemblée des délégués s'accorda sur la revendication d'une allocation de renchérissement de 200 francs pour 1916; pour 1917, elle demanda, après s'être entendue avec la Fédération fédérative des fonctionnaires et employés de la Confédération, une allocation de 400 francs. Ces taux ont été fixés par le Conseil fédéral pour 1916 à 150 francs et 25 francs pour chaque enfant. L'organisation s'occupa en outre de la revision du règlement de salaire, mais sans parvenir à un résultat appréciable.

L'effectif des membres augmenta de 3193 à 3258. La fédération compte 14 sections.

Fédération des relieurs. — Cette organisation a décidé par votation générale que les assemblées de délégués ne seraient à l'avenir convoquées que tous les deux ans. Le mouvement pour l'obtention d'allocations de renchérissement est mené avec vigueur. Un conflit semble prêt à éclater à Fribourg; cette localité a été mise à l'interdit. La fédération a créé une troisième classe de cotisation; le paiement d'une cotisation hebdomadaire de 40 ct. donne droit à un secours de maladie de fr. 1.50 par jour.

Les ouvriers des deux fabriques de cartonnages de Fribourg ont entrepris un mouvement pour amener la revision de leur tarif. Les conditions de salaires et de travail sont très mauvaise; les ouvriers et ouvrières sont obligés d'accepter du travail à domicile. Les ouvriers de l'une des maisons en cause sont entrés en grève le 14 août, parce que la direction refusait toute concession. La grève n'est pas terminée actuellement.

Coiffeurs. — La Fédération des garçons coiffeurs rapporte sur son activité pendant les années 1914, 1915 et 1916. Cette organisation est une de celles qui ont le plus souffert du fait de la guerre.

Déjà avant les hostilités, il était difficile d'organiser les ouvriers de cette profession. Une grande partie de ceux-ci se rendirent à l'étranger aussitôt après la déclaration de la guerre, le nombre des étrangers ayant toujours été assez important parmi les coiffeurs. Selon une enquête faite au cours de l'année 1910 à Zurich, le 62,8% des patrons, le 81,1% des ouvriers et le 50% des apprentis de cette ville étaient de nationalité étrangère.

Le nombre des membres de la fédération à la fin de l'année 1913 était de 170, à la fin de 1914 47, à la fin de 1915 43, à la fin de 1916 32. La section de St-Gall est la seule qui a pu se maintenir pendant toute la durée de la guerre. On réussit à différentes reprises de fonder ça et là une section, mais elles n'eurent qu'une durée éphémère. La section de Berne déclara au printemps 1916 sa démission de la fédération, en motivant cette mesure par l'affirmation qu'elle obtiendrait plus de succès sans le concours de la fédération.

Il est cependant réjouissant de constater que l'organisation a de nouveau pu prendre pied à Zurich et à

Winterthour. On a essayé dans diverses localités à mener des mouvements de tarif, mais malgré le manque de main-d'œuvre, on n'a malheureusement pas pu réaliser des progrès appréciables parce que l'organisation était la plupart du temps trop faible. Le mouvement de tarif général projeté doit être renvoyé jusqu'après la guerre.

Cheminots. — Le conflit qui menaçait de se produire entre l'Administration et les employés des chemins de fer rhétiques a pu être évité par le verdict arbitral du Conseil fédéral.

La fusion de la Fédération du personnel des locomotives avec la Fédération du personnel des trains a été repoussée, lors de la votation générale, par la Fédération du personnel des locomotives.

Ouvriers des communes et de l'Etat à Zurich. — Le 26 août fut une journée de votation très importante pour les ouvriers occupés par les communes et le canton.

Le canton réclama des électeurs, à part leur approbation pour une loi concernant la fermeture des magasins, un crédit de 1,700,000 francs destinés à payer les allocations de renchérissement. Cette allocation est de 70 ct. à fr. 1.15 par jour pour les célibataires, 87 ct. à fr. 1.34 par jour pour les mariés et 16,5 ct. pour chaque enfant.

La commune soumit en outre le règlement communal révisé à la votation des citoyens; par ce règlement les conditions d'engagement de 6000 ouvriers et employés sont révisés. Le salaire minimum pour ouvriers qualifiés doit être augmenté de fr. 5.50 à fr. 8.—, celui des manœuvres de fr. 5.— à fr. 7.—. Le progrès le plus important est l'introduction générale de la journée de huit heures à partir du 1^{er} janvier 1921.

Le peuple zurichois a confirmé la confiance que nous avons en lui; lors de la votation du dimanche 27 août, ces propositions ont été acceptées à grande majorité.

Commission fédérale des ateliers militaires. — En application de l'article 36 de la nouvelle loi fédérale sur les fabriques, du 18 juin 1914, les membres permanents suivants ont été élus dans la commission fédérale des ateliers militaires: M. le conseiller national Dr Hofmann, Frauenfeld, comme président; M. Charles Sulzer, Winterthour; O. Schneeberger, Directeur de police, Berne.

Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers. — Elle convoque un congrès — le premier depuis la fusion — pour les 9, 10 et 11 novembre 1917, à Berne. A l'ordre du jour figure notamment: Transformation des secrétariats locaux en secrétariats de la fédération. Création d'une caisse de rentes de vieillesse et de décès et d'une caisse d'assurance-accidents (comme complément de l'assurance-accidents de l'Etat), etc.

Dans cette fédération, de nombreux mouvements de salaires, avec ou sans grève, se font actuellement dans le but d'obtenir des augmentations ou des allocations de renchérissement. La bonne marche des affaires contribue à la réussite de ces mouvements.

Le mouvement des ouvriers des ateliers militaires n'est pas encore liquidé, parce que la direction ne veut pas étendre sans condition le supplément de salaire de 5 ct. par heure aux ouvriers travaillant aux pièces. C'est ainsi que les 600 ouvriers de la fabrique d'armes de Berne ont interrompu le travail et tenu une assemblée de protestation dans la cour de la fabrique.

Le 23 août, une grève a éclaté dans la fabrique Winkler-Fallert, à cause de la nomination d'un contre-maître qui s'était attiré le mécontentement du personnel. 150 ouvriers prirent part à ce mouvement. Après l'annulation des dispositions de la direction, le travail a été repris.

Typographes. — Les délibérations sur le nouveau tarif eurent lieu du 6 au 16 août à Lucerne entre les représentants de l'organisation patronale et la Fédération des typographes. Les principaux points admis sont: Le